



Notice d'utilisation et d'entretien de votre appareillage oculaire sur globe entier ou atrophié

Dans le cas d'un globe entier ou atrophié, le port de votre prothèse doit tendre à être permanent dans la limite de votre tolérance personnelle. Il est indispensable de ne pas dépasser ce seuil afin de garantir au mieux votre globe oculaire. Il convient donc, en fonction de votre tolérance réelle, d'ôter si nécessaire, votre prothèse pour la nuit.

Dans tous les cas, pour les appareillages sur globe entier ou atrophié, un suivi médical régulier auprès de votre Médecin Ophtalmologiste prescripteur s'avère nécessaire.

ENTRETIEN PERSONNEL REGULIER DE VOTRE PROTHESE

- **Votre tolérance personnelle vous permet un port permanent :**

En règle générale, un léger nettoyage externe journalier associé à une manipulation mensuelle de votre prothèse est suffisant pour assurer un bon entretien de celle-ci.

L'entretien journalier se résume en un simple nettoyage superficiel de la face visible de la prothèse à l'aide d'une compresse et d'un soluté oculaire. Ce geste doit être sans rotation ni appui marqué sur la prothèse. Il faut donc agir légèrement et horizontalement en partant du côté temporal vers le côté nasal.

L'entretien mensuel de la prothèse consiste en un lavage à l'eau savonneuse, sans frottement excessif afin d'éviter d'en rayer la surface. Ce lavage doit être suivi d'un rinçage soigneux avec du sérum physiologique. La prothèse étant ôtée il est souhaitable de baigner largement le globe oculaire avec un soluté oculaire et de remettre en place la prothèse encore légèrement humide. Cette fréquence est une moyenne qui doit bien évidemment être adaptée aux divers états transitoires de votre globe oculaire ainsi qu'à votre cas médical personnel

- **Votre tolérance personnelle ne vous permet pas un port permanent :**

Après avoir ôté votre prothèse pour la nuit, l'entretien journalier de celle-ci consiste en un léger lavage à l'eau savonneuse, sans frottement excessif afin d'éviter d'en rayer la surface, suivi d'un rinçage soigneux avec du sérum physiologique. Il est ensuite préférable de la déposer dans un rangement sec et à l'abri de la poussière.

La prothèse ôtée, il est souhaitable de baigner largement le globe oculaire avec un soluté oculaire.

Le matin reposer la prothèse humidifiée avec du sérum physiologique ou d'un soluté oculaire.

MANIPULATION DE VOTRE PROTHESE

Pour ôter la prothèse

- Se munir de la ventouse que vous avez reçue à la livraison de votre appareillage. Déposer un peu de sérum physiologique sur la coupelle de cette ventouse.
- Ouvrir en écartant avec deux doigts vos paupières au maximum en basculant le regard le plus bas possible
- Appliquer la ventouse sur la prothèse au centre de l'ouverture palpébrale en donnant un mouvement de bascule de l'ensemble ventouse/prothèse vers le bas afin de dégager la prothèse de la paupière supérieure.
- La prothèse étant sortie du haut basculer doucement le regard vers le haut et dans le même temps sortir la partie inférieure de la prothèse avec un mouvement arrondi de haut en bas .

Pour replacer la prothèse

- Lever au maximum la paupière supérieure avec un doigt en basculant le regard le plus bas possible.
- Prendre de l'autre main entre le pouce et l'index la prothèse par sa base, le plus bas possible en prenant soin de bien repérer le sens horizontal (le côté nasal étant très généralement le plus pointu et le plus rosé et la partie haute la plus épaisse).
- Introduire la partie haute de la prothèse sous la paupière supérieure le plus haut possible en prenant soin de ne pas appuyer mais bien de glisser la prothèse sous la paupière.
- La partie haute étant en place relâcher la paupière supérieure et dans le même geste maintenir la prothèse au centre de l'ouverture palpébrale en basculant le regard le plus haut possible.
- Tirer légèrement la paupière inférieure vers le bas pour permettre la mise en place de la prothèse.
- Faire une occlusion complète des paupières pour la bonne mise en place de la prothèse.

ENTRETIEN ET CONTRÔLE DE VOTRE APPAREILLAGE CHEZ VOTRE OCULARISTE

L'accompagnement normal de l'entretien personnel régulier est une visite annuelle chez votre Oculariste qui effectuera un repolissage de votre prothèse, ainsi qu'un contrôle de l'adaptation de celle-ci.

MISE EN GARDE

La prothèse ne doit pas être mise en contact ni être trempée dans de l'alcool, de l'éther, ni dans aucun solvant. Ces produits attaquant de manière irréversible la matière composant votre appareillage, et le rendent impropre à être porté. Par ailleurs, cette éventualité de mauvais entretien dégage l'Oculariste de toute responsabilité quant au port d'une prothèse détériorée par ces types de produits.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Toute modification de l'état local de votre globe oculaire engendrant des douleurs, des gênes, des sécrétions abondantes ou autres symptômes inhabituels, doit faire l'objet d'une consultation, dans les meilleurs délais, auprès du médecin Ophtalmologiste prescripteur de votre appareillage. Ce dernier déterminant si une visite doit être faite auprès de votre Oculariste.